



L'association ECLORE oeuvre pour les personnes en SITUATION DE HANDICAP

PSYCHIQUE LEGER AUTONOMES

ET LEURS AIDANTS

- ➡ **Stimuler l'accès à l'AUTONOMIE et l'HABITAT INCLUSIF**
- ➡ **Permettre le REPIT DU PROCHE AIDANT**
- ➡ **Proposer un logement aux stagiaire Esat et une solution aux situations d'urgence**

Accueillir des personnes en situation de

Handicap psychique/cognitif léger autonomes

(autisme – trisomie – X fragile - retard mental – déficience etc)

Adultes toute génération



**L'association n'est PAS une structure
MEDICO-SOCIALE**

Les locataires ne sont pas « pris en charge et encadrés », ils sont en autonomie mais ne sont pas livrés à eux même et sont guidés (plus ou moins : au cas par cas)



**Une personne SALARIEE, elle-même aidant
de son enfant autiste, vit sur place**

Elle entretient les lieux et les appartements de l'association

Elle exerce la GUIDANCE auprès des locataires
(elle n'est ni AVS ni éducateur)



Location de logements meublés au cœur de la ville



Guidance sur place



**Organisation d'activités facultatives au sein et en
dehors de la résidence**



L'association œuvre au sein de la **résidence ECRIN**
située au 28 rue Victor Hugo à Tarbes (65)
16 logements au cœur de la ville

Mise à disposition : Carrés bois / potager / jeux de société / TV / tennis
de table extérieur / babyfoot / ferme pour médiation animale / piscine

Des lieux partagés : Salle commune / 2 lingerie / garage à vélo / grand
jardin de 600 m²

➡ **TESTER LE VIVRE SEUL**

Cerner les difficultés, prendre confiance en soi, couper le cordon
familial, travailler l'autonomie

➡ **REPIT DE L'AIDANT**

Accueillir le temps de l'absence de l'aidant : le proche aidant qui
s'occupe de la personne en situation de handicap ne bénéficie d'aucune
alternative lorsqu'il doit ou désire s'absenter

➡ **LOGEMENT DU STAGIAIRE ESAT**

Loger le stagiaire pour la durée du stage proposé par l'Esat (souvent
sans possibilité d'hébergement)

➡ **LOGEMENT D'URGENCE**

Proposer une solution provisoire en cas de problème sur le lieu
habituel de vie, décès de l'aidant....

Mon frère vit actuellement au foyer à l'Esat, nous n'avons plus nos parents. Il veut bien essayer de vivre seul car plus tard je ne pourrai pas le prendre avec moi. mais il faut qu'il fasse des essais pour s'entraîner, s'habituer car cela l'angoisse

Nous aimerions que notre fille de 30 ans, apprenne à se débrouiller seule au quotidien. Elle vit avec nous, comment tester ses capacités à l'autonomie ? lui faire prendre confiance en elle. C'est difficile de savoir jusqu'à quel point elle est autonome et nous sommes inquiets pour l'avenir

Jean vit en colocation depuis des années et va devoir quitter l'Esat car il arrive à l'âge de la retraite. Il va falloir envisager un autre type de logement et ce serait bien de tester sa capacité à vivre seul afin de décider ce qui sera le mieux pour lui

Notre fils veut tester un logement seul : va-t-il se réveiller pour aller à l'Esat ? ne va-t-il pas s'ennuyer ? va-t-il se faire à manger ? et son linge ? et son ménage ? tant de questions dont nous voudrions avoir les réponses avant de s'engager sur un logement. On va commencer par des week-end puis une semaine puis plus longtemps, et on verra ce que ça donne ...



TESTER LE VIVRE SEUL

La personne en situation de handicap psychique léger présente des troubles cognitifs donnant lieu à des **difficultés d'adaptation à l'environnement**.

Elle peut être capable d'**autonomie** mais celle-ci est **relative et fragile**

La capacité à vivre seul, si elle existe, est très difficile à mettre en œuvre et donc malheureusement **souvent vouée à l'échec**

L'intérêt des logements meublés provisoire :

- ➡ oser , tester , s'entraîner
- ➡ découvrir les limites et les failles pour pouvoir y travailler
- ➡ se révéler dans une autonomie insoupçonnée
- ➡ favoriser la coupure avec le cordon familial en toute sécurité

Revenir, progresser, oser plus longtemps, plus souvent jusqu'au jour où le chemin sera peut-être devenu possible pour « l'aidé » et « l'aidant »

Ce type de location sans engagement et ponctuelle offre une possibilité d'évoluer à son rythme dans le travail sur l'autonomie, sans risque ni contrainte, sans enjeu ni obligation

Il y a des obsèques dans la famille, j'aimerais bien y aller mais sans mon fils qui ne supportera pas cet évènement. Je dois m'absenter 3 jours

Je dois me faire opérer du genou et partir en centre de rééducation plusieurs semaines. Ma fille ne pourra pas rester seule à la maison je serai trop inquiète et elle aussi, comment faire...

Je voudrais partir en vacances 1 semaine avec des amis...cela me ferait tellement plaisir

JE SUIS « AIDANT »

Depuis le décès de nos parents c'est moi qui m'occupe de mon frère. J'aimerais partir en vacances avec mon mari et mes enfants, rien que nous. Parfois j'aurai besoin aussi juste d'un week-end ..

Je dois faire une cure thermique
Je cherche une solution pour mettre ma fille quelque part pendant ce temps, car la cure c'est très fatiguant et je suis déjà tellement fatiguée

Pour mon départ à la retraite mes collègues m'ont offert une croisière. Mais comment partir sereinement sans culpabiliser et sans créer une charge à mes autres enfants

« J'ai besoin de répit sereinement et sans culpabiliser »



REPIT DE L'AIDANT

Lorsque les personnes en situation de handicap sont logées au domicile des familles, très grandes sont la difficulté et l'inquiétude de celles-ci lorsqu'elles doivent s'absenter. Sans parler de la culpabilité...

Une courte absence d'un seul week-end peut se révéler compliquée voire impossible.

Et que dire d'une absence prolongée, quelque en soit la raison, source d'une grande angoisse aussi, bien pour « l'aidé » que pour « l'aidant ».

Parfois aussi la fratrie ou une tierce personne doivent être sollicités avec les contraintes ou les frais qui en découlent

L'intérêt des logements meublés provisoire :

- ➡ Un accueil possible du jour au lendemain
- ➡ Un lieu sécurisé et rassurant
- ➡ Un soutien bienveillant des voisins et de la salariée : la personne n'est pas livrée à elle-même
- ➡ La liberté pour la famille de mettre en place une tierce personne choisie par elle pour assurer un encadrement

Dans tous les cas, de la bienveillance, de la surveillance, de la sécurité...pour 1 nuit / 1 semaine / 1 mois ... permettant le répit de l'aidant en toute sérénité

Ma fille a logé à l'association le temps de son stage à l'Esat. Heureusement car elle n'est jamais partie de la maison et nous étions anxieux, elle et nous ! Et de toute façon, impossible de trouver un logement pour 15 jours. Nous la savions en sécurité et elle pouvait discuter le soir avec les autres, cela l'a beaucoup aidé. Pour se faire à manger aussi !

Mon fils a eu un stage à l'Esat de Bordères mais il n'y avait pas d'accueil de logement proposé ; il a donc logé à l'association et c'était super car il n'était pas seul et certains locataires travaillent à l'Esat donc ils portaient ensemble au travail.

La curatrice De Mme Y. cherche un logement car sa protégée était en famille d'accueil mais celle-ci ne peut plus la garder et il lui faut du temps pour retrouver une place dans une autre famille

Le tuteur de Mr X. cherche un logement pour son protégé car son logement actuel a été inondé et est inhabitable pour une durée indéterminée

Mon fils vivait avec sa copine elle aussi en situation de handicap mais ils ne s'entendent plus et il doit quitter le logement. Je ne peux pas le reprendre à la maison et je lui cherche un appartement mais en attendant il n'a nulle part où aller

Ma sœur vivait avec maman qui vient de décéder. J'habite à l'autre bout de la France et je dois trouver un logement bienveillant, rassurant et sécurisant pour ma sœur dans l'urgence le temps que je trouve des solutions

LOGER LE STAGIAIRE ESAT

La personne qui n'habite pas à proximité de l'Esat doit trouver à se loger pendant son stage.

Une location de meublé en ville, un hôtel ou loger chez l'habitant sont des solutions quasi impossibles et difficilement envisageables avec les personnes en situation de handicap. Cela les mettrait dans une situation de difficulté très pénalisante pour la réussite du stage déjà angoissant par lui-même.

Les transports en communs et les accès aux Esat sont possibles depuis la résidence. Certains locataires sont travailleurs Esat et peuvent accompagner ou expliquer le chemin jusqu'à l'Esat où la personne a son stage.

Un logement temporaire à moindre coût, sécurisé et en lien avec des travailleurs Esat vivant sur place

ACCUEIL D'URGENCE

Chez les personnes en situation de handicap comme chez tout un chacun il existe des situations de nécessité absolue d'un relogement immédiat

De nombreuses situations peuvent se présenter : impossibilité de rester dans le logement actuel, déménagement familial, séparation ou divorce, disparition de l'aidant...

Une solution transitoire de replis, de protection, d'encadrement en attendant une solution pérenne

LES APPARTEMENTS

Au cœur de Tarbes, au sein de la Résidence ECRIN

Locations temporaires de 1 nuit à 1 mois renouvelables : 2 T2 et 1 T3

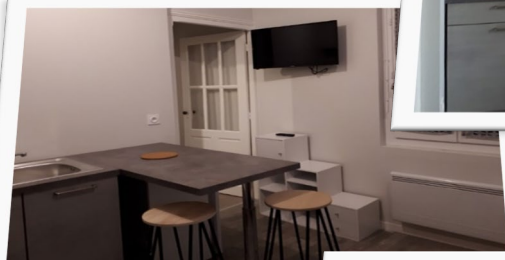
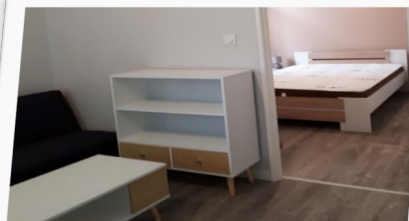
Locations « passerelle » : durée plus longue indéterminée : 3 T2

Un TARIF de location au prix du marché

1 nuit 38 euros, 1 semaine 142 euros, 1 mois 490 euros

(tarifs au 1^{er} janvier 2022, modifiables dans le temps)

560 euros (toutes charges incluses) pour les logements « passerelle »





➡ **GUIDANCE adaptée à chaque situation**

ECOUTER - RASSURER la personne accueillie et l'aidant

AIDER – CONSEILLER aux repas, à l'entretien du logement, à la gestion du linge

STIMULER – ENCOURAGER les échanges avec les autres locataires, la participation à des activités, le lien social dans son ensemble

➡ **LE LIEN ENTRETENU** avec la famille, le tuteur (suivant accord mutuel) **rassurant pour la personne accueillie et l'aidant** : l'association peut donner des nouvelles à la famille, l'informer d'une situation particulière...

➡ **ACCUEIL simplifié et flexible**

Sous réserve de disponibilité d'un logement, **accueil possible le jour même** pour faire face aux situations d'urgence

Pas de caution, pas de réservation obligatoire, pas de dossier à remplir, pas d'assurance spécifique

Rallonger ou raccourcir à la demande la durée de location pendant le séjour: de la flexibilité pour s'adapter au désir de la personne accueillie



Un contexte ordinaire pour des personnes EXTRA - ordinaires



eclore65.com

Association ECLORE
28 rue Victor Hugo - 65000 TARBES

Loi 1901 - enregistrée N°W653007561
Reconnue d'intérêt général

Contact: Mme Valérie LEFIN
06.36.76.37.59
assoeclore65@gmail.com